

Le PRÉSIDENT: Vous pouvez y revenir. Nous arrivons maintenant aux "Frais d'entretien du matériel", page 15.

M. BERCOVITCH: J'y vois un item de \$272,000 pour accidents aux personnes. S'agit-il d'accidents aux employés de train ou d'accidents généraux aux employés des gares?

M. ARMSTRONG: Aux employés; indemnités pour accidents du travail, etc.

Le PRÉSIDENT: Viennent ensuite "Frais de circulation". Passons cela. Puis "Frais de transport".

M. DONNELLY: Où vous procurez-vous votre charbon pour Fort-William et l'ouest de Winnipeg?

M. HUNGERFORD: Nous l'obtenons presque tout de l'Alberta. Nous en utilisons un peu à l'est de Winnipeg également.

M. DONNELLY: Où est votre ligne de démarcation?

M. HUNGERFORD: En ce moment elle se trouve à Atikokan, à peu près.

M. DONNELLY: Les chemins de fer possèdent-ils des houillères?

M. HUNGERFORD: Nous n'avons qu'une houillère, dans l'Ohio; elle a été achetée par la compagnie du Grand-Tronc, il y a nombre d'années. Nous n'avons pas de houillère au Canada.

M. DONNELLY: Vous employez du charbon américain?

M. HUNGERFORD: Une certaine quantité, oui.

M. DONNELLY: Sur quelles voies employez-vous du charbon américain?

M. HUNGERFORD: Sur celles de l'ouest d'Ontario jusqu'à Fort-William et au delà; Atikokan est le point de division.

M. DONNELLY: Dans l'est du Canada, vous employez du charbon de la Nouvelle-Ecosse?

M. ARMSTRONG: Des Provinces maritimes.

M. HANSELL: Voudriez-vous bien prendre note de cela et nous donner la quantité approximative de charbon commandée dans les différentes parties du pays, y compris les Etats-Unis?

M. HUNGERFORD: Vous voulez les Provinces maritimes en un groupe, les Etats-Unis dans un autre, etc.?

M. HANSELL: Oui.

M. HUNGERFORD: Puis à l'ouest de l'Alberta et ainsi de suite.

M. HANSELL: C'est le tonnage qui m'intéresse surtout.

M. HUNGERFORD: Les chiffres sont ici, je crois.

M. HANSELL: Si ce n'est pas trop demander vous pourriez fournir le tonnage et le prix. Ce dernier ne m'intéresse pas particulièrement car il varie d'un endroit à l'autre.

Le PRÉSIDENT: A-t-on d'autres questions à ce sujet?

M. DONNELLY: Vous achetez votre charbon là où il vous coûte le moins cher, n'est-ce pas?

M. ARMSTRONG: C'est bien cela.

M. DONNELLY: Que ce soit du charbon américain ou canadien.

M. BERCOVITCH: Le point important à ce sujet est l'emploi de fonds américains en ce moment.

M. DONNELLY: Mais la quantité utilisée serait moindre à cause du prix plus élevé.

M. HANSELL: Si je comprends bien il est des circonstances où le charbon qui semble le moins cher coûte davantage dans la pratique. J'ai lu un très bon article dans la revue de la compagnie il y a un an je crois et on y disait que certains charbons coûtent moins cher et que la compagnie doit être extrêmement prudente quant au charbon qu'elle brûle sur ses locomotives. J'ai trouvé l'article très inté-